

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 mars 2024

Délibération n°2024/080

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 57 Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil :

- 12 mars 2024 pour le budget primitif
- 19 mars 2024 pour l'ensemble de l'ordre du jour

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr Christian MONTEYREMAR
ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mr Jean Claude NOYER
BEAUREPAIRE	Mr Yannick PAQUE – Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Annie MONNERY
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
COUR ET BUIS	Mr Jacques GARNIER
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – M Thierry DARBON – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
PACT	Mr Laurent ILTIS
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr Michel PASCAL
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
REVEL TOURDAN	Mme Sylvie DEZARNAUD
ROUSSILLON	Mr Robert DURANTON – Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL – Mme Marie Christine HAINAUD – Mr Gérard BOUSSARD – Mme Nathalie LIHOSSIER
SABLONS	Mr Laurent TEIL
SAINT BARTHELEMY	Mr Gérard BECT
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Olivier MERLIN
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI – Mme Christine RABIER – Mr Claude RULLIERE

SAINT PRIM  
SAINT ROMAIN DE SURIEU  
SALAISE SUR SANNE  
  
VERNIOZ

Mr Michel CROS  
Mr Robert MOUCHIROUD  
Mr Gilles VIAL – Mme Françoise BUNIAZET – Mme Dominique  
GIRAUD – Mr Xavier AZZOPARDI  
Mr Jean Marc REY

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr Kénan SOLMAZ pouvoir à Mme Annie MONNERY – Mr Yann BERHAULT pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Karelle OGIER pouvoir à Mr Denis MERLIN – Mme Nathalie MOREL pouvoir à Mr Laurent TEIL – Mr Denis CHAMBON pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mr Frédéric DESSEIGNET pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD – Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mr Claude RULLIERE – Mme Aida CHOUCHANE pouvoir à Mr Louis CORRADINI

**EXCUSES** : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mme Nelly CLARET – Mr Yann FLAMANT – Mme Elisabeth TYRODE – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT – Mr Gilbert MANIN – Mr Bernard PERNOT – Mr Luc SATRE - Mr Claude LHERMET

Mr Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*

Monsieur LHERMET quitte la salle

\*\*\*

### **OBJET : Culture - versement d'une subvention de soutien au Basculeur**

Le Basculeur, centre d'art contemporain localisé à Revel Tourdan depuis 2019 affirme de façon croissante sa présence dans le paysage culturel et artistique local et développe ses projets autour des axes suivants :

- Une saison culturelle.
  - o Avec la diffusion du travail d'artistes professionnels nationaux, dans un souci d'équilibre entre les générations et de richesse de propositions au sein de sa programmation.
  - o Avec une attention particulière portée sur les enjeux de visibilité de la jeune création
- Un engagement croissant dans l'éducation artistique et culturelle, la médiation et le développement des publics :
  - o Des workshops et atelier et visites à destination de différents publics.
  - o Des stages de pratique artistique.

La structure est reconnue par les institutions culturelles et à ce titre bénéficie d'une aide au fonctionnement de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

L'association avait été subventionnée depuis 2020 via l'appel à projets aux associations d'EBER et via une convention d'objectifs et de financement en 2023.

Lors de la préparation du pacte de gouvernance, il a été décidé de s'orienter vers une convention de soutien pluriannuelle, qui reconnaisse le rôle structurant du Basculeur, dans la politique culturelle du territoire.

Il est proposé une convention qui porte sur les années 2024, 2025 et 2026.

\*\*\*

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,

Considérant les faits ci-dessus exposés,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** le versement d'une subvention de soutien au Basculeur en 2024 d'un montant de 6 000.00 €,

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente  
**Sylvie DEZARNAUD**